

Libellé :

Renforcement d'un compteur gaz vers un compteur G100

Description :

Cette prestation comprend :

- le déplacement du technicien
- le remplacement du compteur
- la mise en service du compteur (voir travaux préparatoires)

Travaux préparatoires à réaliser par le client :

- libérer le local des compteurs
- si le compteur doit être mis en service lors de la pose :
 - l'attestation de conformité ⁽¹⁾ de l'installation gaz est exigée
 - un contrat valide souscrit auprès d'un fournisseur doit être enregistré chez Sibelga
 - l'accès au lieu de fourniture desservi par le compteur doit être garanti
- présence du demandeur pour signer le devis avant l'exécution des travaux lors d'une offre verbale
- autre en fonction de la visite de notre technicien

Comment introduire sa demande ?

Demande à introduire par écrit :

- directement via le site www.sibelga.be > Raccordements et compteurs
- par courrier au moyen d'un formulaire :
 - à télécharger sur le site www.sibelga.be ou
 - à demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre écrite**

Etapes :



Travaux fréquemment associés :

- Renforcement d'un branchement Q>40m³/h FFG4005

⁽¹⁾ Voir lexique